

ECOLE MATERNELLE
Place du 11 novembre 1918
25220 Novillars

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 18 décembre 2017

Présents :

- ✓ Me Nicolas, Mr Cornu, Mr Yaltin parents d'élèves élus.
- ✓ Me Pétoles et Me Colard, enseignantes, M. Thévenet, enseignant, en charge de la direction.
- ✓ Mr Pernin, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

Absents excusés :

- ✓ M. Guillemin représentant la Mairie.
- ✓ Mr Main, psychologue scolaire.

Absents :

- ✓ Me Marx parent d'élève, élue.
- ✓ Me Rezkallah enseignante.

1- Résultats de la consultation des parents d'élèves sur les rythmes scolaires par les parents élus représentants de parents d'élèves au conseil d'école:

Tous les familles ont été destinataires d'un questionnaire à choix multiples afin d'exprimer leur préférence de rythme scolaire pour leur(s) enfant(s).

les résultats de cette consultation sont les suivants :

- nombre de votants possibles : 61
- se sont prononcés pour une semaine de 4 jours (lundis, mardis, jeudis, vendredis) : 38 (62%)
- se sont prononcés pour une semaine de 4,5 jours (lundis, mardis, mercredi matin, jeudis, vendredis) : 19 (31%)
- se sont prononcés pour une semaine de 4,5 jours (lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedi matin) : 1 (2%)
- abstention : 3 (5%)

Les parents d'élèves de l'École Maternelle de NOVILLARS expriment donc leur préférence à la majorité (65,52 % des votes exprimés) pour la semaine de quatre journées d'école (lundis, mardis, jeudis, vendredis).

2- Avis des enseignants de l'École maternelle de NOVILLARS :

Les enseignants des trois classes de l'École Maternelle soulignent que les enfants sont fatigués dans les classes. Cela se traduit par des comportements difficiles, non-adaptés parfois à la vie en collectivité au sein de l'école.

Les enseignants sont donc favorable à une semaine de quatre jours.

3- Avis du représentant de la municipalité de Novillars, M. Guillemein :

Absent excusé.

4- Avis du DDEN, M. Pernin :

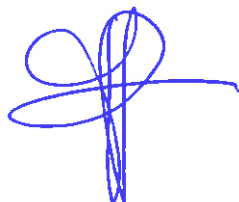
Après lecture d'un communiqué de la Fédération Nationale des D.D.E.N. M. Pernin déclare s'abstenir à l'occasion de ce vote.

Le Conseil d'École réuni le lundi 18 décembre 2018 exprime donc sa préférence à l'organisation d'une semaine d'enseignement répartie sur 8 demi-journées, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La séance est levée à 17 heures 40.

Les secrétaires,

Me Pétolas,



Le directeur,

Me Colard



Mr Thévenet



Le prochain Conseil d'École se tiendra le mardi 6 mars 2018 à 17 heures.